



Marie Baillieux, Dominique Bertrand, Barbara Dufour, Gérard Fourez (directeur), Bertrand Hespel, Marie Anne Maniet, Pierre Miche, Ana Romao, Francis Tilman, le Centre Interfaces et le Département "sciences, philosophies, sociétés", FUNDP

***Des compétences pour la vie
Des modules pour les enseignants***

ISBN : 978-2-87003-466-8
2007, Editions Couleur livres (Charleroi)/Chronique sociale (Lyon), 268 p.

Prix de vente : 24€

Dans un premier livre ***Les compétences négligées par l'école***, les auteurs ont présenté des compétences dont tout le monde dit qu'elles sont essentielles mais dont l'école s'occupe souvent trop peu, laissant leur enseignement aux seules familles (avec toutes les inégalités sociales que cela entraîne). Ainsi par exemple, bien consulter un spécialiste (qu'il soit médecin, vendeuse, architecte, cuisinier, avocat etc.), c'est important dans la vie. Mais qui n'est pas, une fois au moins, sorti de chez son médecin en se disant: "Zut, il n'a pas répondu à une de mes questions" ? C'est un cas de "mauvais usage du spécialiste".
Ce premier ouvrage développait une méthode pour enseigner ces compétences.

Ce second volume ***Des compétences pour la vie***, met l'accent sur des pistes concrètes pour les enseigner. Il présente notamment les outils pour:

- + recourir à des spécialistes ou ne pas rentrer bredouille d'une consultation
- + libérer en nous la part de rêve et d'imaginaire
- + communiquer en évitant les dialogues de sourds
- + être impliqué dans la vie d'une institution (comme l'école)
- + fêter et donner du sens aux événements
- + écouter de sorte que l'autre se sente entendu
- + tirer du positif de toute difficulté
- + ne pas se faire rouler ou faire preuve d'esprit critique
- + observer en vue de préparer une action
- + savoir négocier avec les gens et les choses, en évitant les violences inutiles
- + traiter des informations

Les enseignants disposeront ainsi de meilleures conceptualisations de ces compétences et se sentiront plus à l'aise quand ils devront les aborder. L'enseignement de ces compétences pourrait alors être intégré aux objectifs de la scolarisation obligatoire.